

TRITURAF LIQUIDATION

**Société Ivoirienne de Trituration des graines oléagineuses
Et de Raffinage d'huiles végétales
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 2 600 000 000 FCFA**

N'TCHOBO Anouman Robert
Expert comptable diplômé
Syndic

Abidjan, le 19 mars 2012

COMMUNIQUE

Nous vous informons que la **Société Ivoirienne de Trituration des graines oléagineuses Et de Raffinage d'huiles végétales (TRITURAF)**, par jugement n° 36/10 du 02 juin 2010, a été mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de Première Instance de Bouaké.

Dans le cadre des opérations de liquidation, le Syndic a signé avec la société OLHEOL-INDUSTRIE Côte d'Ivoire en date du 16 janvier 2012, une convention de reprise des activités de la société TRITURAF.

Cette convention recouvre entre autres la cession des biens immobiliers abritant l'outil industriel, à la société OLHEOL-INDUSTRIE Côte d'Ivoire.

Les opérations de liquidation se poursuivent.

Pour le Syndic

N'TCHOBO Anouman Robert
Expert comptable diplômé